



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°495 du 10 au 16 octobre 2024

TINZAOUATÈNE

ENJEUX STRATÉGIQUES

COTON AFRICAIN

FAIBLE TRANSFORMATION

CAN 2025

MATCH DÉCISIF DES AIGLES



PARTIS POLITIQUES

MORTS OU EN HIBERNATION ?

Trois mois après la levée de la mesure d'interdiction des activités des partis politiques, la classe politique malienne peine à reprendre la parole et à jouer pleinement son rôle dans l'espace public.

GRATUIT

Ne peut être vendu

EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE
« ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031 »
et « ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029 »

ENSEMBLE, POUR UN MALI PLUS FORT ET PLUS AMBITIEUX

SOUSCRIPTION DU 3 AU 17 OCTOBRE 2024

MONTANT TOTAL
80
MILLIARDS
DE FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION
10 000 FCFA

TRANCHE A

MONTANT **50** MILLIARDS FCFA
TAUX D'INTÉRÊT **6,55%** l'an
DURÉE **7** ans
DIFFÉRÉ DE **3** ans

TRANCHE B

MONTANT **30** MILLIARDS FCFA
TAUX D'INTÉRÊT **6,35%** l'an
DURÉE **5** ans
DIFFÉRÉ DE **2** ans

ÉMETTEUR ARRANGEUR ET CHEF DE FILE



SYNDICAT DE PLACEMENT : ABCO BOURSE – AFRICABOURSE – AFRICAINE DE BOURSE – AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION – ATLANTIQUE FINANCE – BIBE FINANCE & SECURITE – BICI BOURSE – BNI FINANCES – BOA CAPITAL SECURITIES – CGF BOURSE – ATTUARIES SECURITIES WEST AFRICA – CORIS BOURSE – EDC INVESTMENT CORPORATION – EVEREST FINANCES – HUDSON & CIE – IMPAXIS SECURITIES – NSIA FINANCES – PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT – SGI BENIN – SGI NIGER – SGI TOGO – SOGEBOURSE – SBIF – SGI MALI – SIRUS CAPITAL – SOCITE GENERALE CAPITAL SECURITIES-UNITED CAPITAL FOR AFRICA – INVICTUS CAPITAL FINANCE – BRIDGE SECURITIES – FGI – MAC AFRICAN – SGI BSIC CAPITAL – GLOBAL CAPITAL – CIFA BOURSE – MATHA SECURITIES – SGI ORAGROUP SECURITIES

Cette opération a été enregistrée par l'AMF-UMOA sous les numéros EE/24-17 et EE/24-18 du 30 septembre 2024.

ÉDITO

Vive le protectionnisme?

En cette période de transition, le ministère de l'Industrie et du Commerce s'active sur une voie que l'on pourrait qualifier de protectionniste. Une politique interventionniste qui vise à protéger les productions locales et à en favoriser les acteurs locaux. L'on retiendra deux mesures à apprécier diversement.

La première remonte à août 2023 et concerne l'interdiction d'importation de farine de blé et de pâtes alimentaires. Une décision dont l'effectivité a pris corps ces derniers mois et qui pourrait réellement booster les producteurs de pâtes locaux ainsi que les quelques minoteries dont est doté le pays. Cela dit, attention, nous continuerons à importer du blé puisque nous ne produisons qu'un peu plus de 10% de ce que nous consommons...

Une autre décision prise le 3 octobre dernier par le même ministère conjointement avec celui de l'Economie et des Finances, suspend l'exportation des noix de karité, du soja, des arachides et du sésame. L'ambition du gouvernement est de stimuler l'industrie locale et protéger les productions nationales. Une démarche à saluer mais n'est-on pas en train de mettre la charrue avant les bœufs ? Mettons en place une industrie de transformation performante de ces matières premières avant de vouloir en faire la promotion! Aujourd'hui nous ne disposons que d'une unité industrielle de transformation des noix de karité. Le reste de notre production qui est la deuxième d'Afrique de l'ouest, est transformée artisanalement ce qui compromet une exportation du beurre. La question se pose de façon plus prégnante encore pour le soja ou le sésame pour lesquels nous ne sommes pas équipés d'unités de transformation industrielle, l'essentiel de la production qui atteint 50 000 tonnes pour le sésame étant exportée.

Reste à connaître la durée de cette suspension qui pourrait faire grimper les prix de ces denrées sans pour autant favoriser le développement d'une industrie locale. Là est pourtant le préalable. **Œuvrons !**

AURÉLIE DUPIN

LE CHIFFRE

259 795

C'est le nombre de sinistrés au Mali enregistré depuis le début des inondations, selon le Centre de Coordination de Gestion des Crises et des Catastrophes (CECOGEC).

ILS ONT DIT...

• « La nécessité de continuer à déployer quotidiennement nos efforts collectifs pour recouvrer notre souveraineté nationale est indispensable pour gagner la bataille du développement économique et social ». **Malick Diaw, Président du CNT**, le 7 octobre 2024.

• « Le cinéma africain n'est pas jeune. Nous existons depuis longtemps, mais nos histoires n'ont pas encore trouvé leur place dans ce paysage plus large ». **Idris Elba, acteur britanico-sierraléonais**, le 8 octobre 2024.

Donnez votre avis
sur Journal du Mali

RENDEZ-VOUS

10 octobre 2024 :

Malakey - Nouvelle scène urbaine, Institut français - Bamako

12 octobre 2024 :

Finale de la Coupe Moutaka Traoré - Ouezzinboucou - Bamako

12 octobre 2024 :

Concert 2DS - Palais de la Culture - Bamako

12 octobre 2024 :

Concert Madou Sidiki Diabaté - Institut français - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

12 octobre 1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique, croyant qu'il s'agissait des Indes.



Le jeune défenseur malien **Ibrahima Cissé** (23 ans) a été convoqué pour la première fois en sélection nationale dans le cadre des 3^{ème} et 4^{ème} journées des éliminatoires de la CAN 2025 au Maroc.



Bill Gates ne figure plus dans le classement des dix hommes les plus riches de la planète. Il se classe désormais 12^{ème} selon le magazine Forbes.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Plusieurs centaines de personnes coincées dans les bouchons, le 8 octobre sur le pont de Bougouba (Bamako), suite aux inondations.

TRANSITION : QUEL AVENIR POUR LES PARTIS POLITIQUES ?

Trois mois après la levée de la mesure d'interdiction des activités des partis politiques, la classe politique malienne peine à reprendre la parole et à jouer pleinement son rôle dans l'espace public. La plupart des leaders restent dans l'ombre, absents des débats publics, et souffrent d'une perte de popularité auprès de l'opinion générale. Les partis politiques semblent avoir déserté l'animation de la vie publique, une attitude dictée par divers facteurs contextuels qui alimente le débat sur la survie des partis et l'avenir du système démocratique au Mali.

MOHAMED KENOVI

Les partis politiques, autrefois très vocaux dans leur opposition à l'interdiction de leurs activités, ont durement critiqué la décision prise par le gouvernement le 10 avril 2024. Ils réclamaient sans cesse la levée de cette mesure, qui empêchait toute forme d'activité politique, tant pour les partis que pour les associations politiques. Cependant, depuis que les autorités de la Transition ont fait marche arrière et levé cette interdiction, le 10 juillet dernier, les partis politiques, loin de se précipiter pour occuper à nouveau l'espace, semblent fonctionner au ralenti, suscitant des interrogations sur leur stratégie et leurs priorités.

Silence pesant et absence de leadership

Le manque d'activités publiques, les choix délibérés de ne pas se prononcer sur les sujets d'actualité, ainsi que l'absence de prises de position fortes de ses leaders montrent une classe politique qui affiche un profil bas. À l'exception de quelques formations, dont les responsables font de timides tentatives pour rester actifs et visibles dans la sphère publique, la majorité des partis politiques semble s'être repliés dans une posture d'attente et de silence. Une partie de cette discrétion peut s'expliquer par la solidarité avec les 11 leaders politiques de la Coalition du 31 mars arrêtés depuis juin dernier. Les partis affiliés à cette coalition ont choisi de suspendre leur participation active à la vie politique, en

signe de protestation et de solidarité, espérant obtenir la libération de leurs camarades. Cette situation crée une sorte de paralysie au sein de l'ensemble de la classe politique, freinant toute tentative d'autres acteurs de s'exprimer librement ou de s'engager dans des activités politiques visibles.

Diverses raisons à ce silence

Le silence actuel des partis politiques ne peut pas être attribué à une cause unique. Les motivations varient considérablement d'un parti à l'autre et sont influencées par des calculs politiques, des peurs ou des stratégies de positionnement. Hamidou Doumbia, Secrétaire politique du parti Yelesma, l'un des rares partis encore actifs sur la scène politique, évoque des facteurs internes qui poussent à l'autocensure. « L'autocensure est motivée par une certaine peur, mais aussi par un souci de posi-

Certains estiment qu'il est plus prudent de garder le silence et d'attendre le moment opportun, plutôt que de compromettre leurs chances futures.

tionnement stratégique. Certains pensent que les autorités de la Transition jouissent encore d'une certaine popularité, même si cette perception est erronée. Ils craignent qu'en prenant des positions impopulaires, ils ne risquent de perdre des soutiens électoraux », explique-t-il. Hamidou Doumbia poursuit en détaillant d'autres attitudes observées parmi les partis :



La classe politique reste silencieuse malgré la levée de la suspension de ses activités.

« certains adoptent une approche opportuniste, préférant attendre que le paysage politique se redessine avant de prendre des risques. Ils estiment qu'il est plus prudent de

restrictions limitent la capacité des partis politiques à mener des actions significatives et à s'exprimer librement. Soumaila Lah, chercheur et Coordinateur national de l'Alliance

garder le silence et d'attendre le moment opportun, plutôt que de compromettre leurs chances futures ».

Rétrécissement et discrédit

Au-delà des raisons spécifiques à chaque parti, de nombreux observateurs s'accordent pour dire que l'espace politique au Mali s'est rétréci de façon significative depuis le début de la Transition. Ces

restrictions limitent la capacité des partis politiques à mener des actions significatives et à s'exprimer librement. Soumaila Lah, chercheur et Coordinateur national de l'Alliance

REPÈRES

10 avril 2024 :

Le gouvernement annonce la suspension « jusqu'à nouvel ordre » des activités des partis politiques et des activités à caractère politique. La mesure est levée le 10 juillet 2024.

20 juin 2024 :

11 leaders politiques issus de la coalition signataire de la déclaration du 31 mars 2024 sont arrêtés lors d'une réunion privée qui se tenait à Bamako. Depuis, ils sont en prison et attendent d'être fixés sur leur sort par la justice.

la gouvernance précédente. Dr. Bréhima Mamadou Koné, politologue, rappelle que : « le discrédit jeté sur la classe politique au cours des dernières années est en partie responsable du silence des partis. On les accuse d'être les seuls responsables de l'effondrement de l'État, ce qui est une vision simpliste et réductrice de la réalité ». Nouhoum Togo, Président du parti USR (Union pour la sauvegarde de la République), ajoute : « on assiste à une campagne de discrédit contre les hommes politiques. Pourtant, malgré leurs défauts, ce sont eux qui ont l'expérience nécessaire pour gérer le pays ».

La démocratie mise en péril

L'absence de débats publics et la réduction de l'espace de

liberté d'expression, accentuée par la loi sur la cybercriminalité, ont un impact direct sur le fonctionnement de la démocratie au Mali. Dr. Koné l'explique : « aujourd'hui, beaucoup ont peur de s'exprimer, de peur d'être accusés ou persécutés s'ils critiquent les autorités de la Transition ». Cette situation a renforcé chez certains l'idée que la gestion militaire est préférable à un retour à un régime démocratique, souvent jugé inefficace et corrompu. Cependant, tous ne partagent pas cette opinion. « Remettre en question la démocratie, c'est se tromper de cible », déclare Soumaila Lah. « Ce n'est pas le principe de la démocratie qui pose problème, mais la manière dont elle a été appliquée au Mali ».

Hibernation ou extinction ?

La situation actuelle pose la question de la survie des partis politiques. Les critiques et les menaces de réduction de leur nombre, voire leur disparition, figurent parmi les recommandations des derniers forums nationaux, tels que les Assises nationales de la Refondation et le Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation. La question est de savoir si les partis politiques sont simplement en hibernation, attendant des temps meilleurs, ou s'ils sont voués à une disparition orchestrée par les autorités actuelles et soutenue par l'opinion publique. Pour Soumaila Lah, « une République sans partis politiques n'est pas envisageable. Même si les circonstances actuelles sont difficiles, les partis politiques reviendront sur le devant de la scène lorsque la tempête se sera calmée ». Hamidou Doumbia partage cet avis : « il est probable que la scène politique se reconfigure, que certains partis perdent de leur représentativité, mais la politique continuera, que ce soit avec les acteurs actuels ou avec de nouveaux visages ».

3 QUESTIONS À



SÉKOU NIAMÉ BATHILY

Chargé de communication du RPM

1 Pourquoi ce silence actuel de la classe politique ?

Les activités d'envergure qui rassemblent un large public, telles que les grandes conférences, les meetings et les marches, auxquelles les gens étaient habitués, ont cessé. En revanche, au sein du RPM, nous continuons à mener des activités pour la vie interne du parti. L'arrestation de nos 11 camarades politiques a considérablement affecté l'élan et l'enthousiasme des principaux acteurs politiques. De plus, la restriction des libertés individuelles et collectives constitue un frein à l'épanouissement des activités des partis politiques.

2 Comment redorer l'image de cette classe politique largement remise en cause ?

Il est essentiel de travailler, avant tout, à reconquérir le pouvoir et à mettre en place un système qui soit compris et accepté par les populations. Il est également crucial d'intensifier les efforts de communication et de sensibilisation, car de nombreuses manœuvres ont été déployées pour manipuler l'opinion publique et discréditer les politiques. Je pense qu'un renouvellement de la classe politique est également indispensable. Cela pourrait susciter un nouvel engouement pour la politique dans notre pays.

3 Êtes-vous inquiet de l'avenir des partis politiques au Mali ?

Je ne suis pas inquiet quant à une éventuelle disparition des partis politiques. Je pense que nous n'en arriverons pas là. La Constitution du 22 juillet 2023, adoptée sous cette transition, a réaffirmé le principe du multipartisme intégral dans notre pays. Il s'agit d'une garantie constitutionnelle accordée aux partis politiques.

DES PARTIS OU LEADERS POLITIQUES FRAGILISÉS

Depuis le début de la Transition, les partis politiques et leurs leaders sont constamment sous pression. Ils sont accusés, à tort ou à raison, par une partie de l'opinion publique, d'être responsables de la mauvaise gouvernance qui a plongé le pays dans une situation difficile au cours des dernières années. Face à ces accusations, des mesures ont été progressivement mises en place, réduisant leur influence dans la gestion du pays.

JANVIER 2020

1

Depuis cette date, les partis politiques n'ont plus accès au financement public qui leur était auparavant alloué par l'État, conformément à la Loi 05-047 du 18 août 2005. En juillet 2021, un projet de décret relatif au paiement de ce financement au titre de l'année 2019 a été mis en circulation, mais le décaissement des fonds a finalement été suspendu.



DÉCEMBRE 2021

2

Lors des Assises nationales de la Refondation, les participants ont recommandé une réduction significative du nombre de partis politiques en appliquant des « conditions restrictives de création et de financement ». Plus récemment, lors du Dialogue Inter-Maliens, cette recommandation a été réaffirmée, soulignant la volonté de rationaliser le paysage politique national.



15 JUIN 2023

3

Le tribunal de la Commune 2 du District de Bamako a ordonné la dissolution du Parti Social Démocrate Africain (PSDA) pour « trouble à l'ordre public » et « atteinte à la souveraineté nationale ». Cette décision fait suite à une procédure initiée en avril 2023 par le ministère de l'Administration territoriale, qui accusait le PSDA de comportements contraires aux intérêts de l'État.



10 AVRIL 2024

4

Le gouvernement a annoncé la suspension, « jusqu'à nouvel ordre », des activités de tous les partis politiques ainsi que des activités à caractère politique menées par des associations. Cette suspension a duré trois mois, durant lesquels les activités politiques étaient strictement interdites, avant que la mesure ne soit levée le 10 juillet 2024.



17 AVRIL 2024

5

Une semaine après l'annonce de la suspension des activités politiques, la « Coordination des organisations de l'Appel du 20 février pour sauver le Mali », composée de divers partis politiques et d'organisations de la société civile, a été officiellement dissoute par les autorités.



20 JUIN 2024

6

Onze leaders politiques appartenant à la coalition signataire de la déclaration du 31 mars 2024 ont été arrêtés lors d'une réunion privée qui se tenait à Bamako. Ces arrestations témoignent d'une répression accrue des activités politiques non autorisées par les autorités de transition.



LE PIRATAGE AUDIOVISUEL C'EST DU VOL !



OUSMANE DICKO
COMÉDIEN



EVA BAGAYOGO
COMÉDIENNE



ATT JUNIOR
COMÉDIEN HUMORISTE



FOUSSEYNI MAIGA
RÉALISATEUR



MAIMOUNA DOUMBIA
COMÉDIENNE



ADAMA TRAORÉ
METTEUR EN SCÈNE



- RISQUE DE BLOCAGE DES IMAGES
- EXPOSITION DES ENFANTS A DES IMAGES NON APPROPRIÉES
- MANQUE À GAGNER POUR L'ÉTAT
- PERTE DE REVENUS POUR LES ARTISTES

#JEMENGAGECONTRELEPIRATAGE



ENJEUX STRATÉGIQUES AUTOUR DE TINZAOUATÈNE : TRAFICS TRANSFRONTALIERS VERSUS CONTRÔLE DE L'ÉTAT

Située à environ 130 kilomètres au nord de Kidal, la localité de Tinzaouatène est le théâtre d'une lutte acharnée entre l'armée malienne et des groupes armés rebelles et terroristes, suite à une offensive infructueuse en juillet. À ces enjeux sécuritaires stratégiques s'ajoutent les défis liés au trafic transfrontalier, enraciné depuis des décennies dans cette zone.

MASSIRÉ DIOP

Le 30 septembre dernier, une colonne de l'armée malienne s'est dirigée vers cette zone dans une tentative de reprendre son contrôle des mains des groupes armés rebelles, après une première offensive infructueuse en juillet. Dix jours plus tard, bien que la localité échappe toujours au contrôle de l'armée, cette dernière a déclaré le mardi 8 octobre, avoir récupéré les dépouilles de militaires tombés lors des affrontements de juillet. Cette annonce souligne la persistance des efforts de l'armée pour honorer ses soldats tout en luttant pour la reconquête de cette localité stratégique. Depuis les violents combats de juillet, l'armée malienne a intensifié ses frappes aériennes et ses opérations terrestres contre les positions rebelles. Bien avant cette date, elle me-



Une colonne des FAMA en direction de Tinzaouatène, juillet 2024.

aussi en raison de sa position, au carrefour des routes de trafic transfrontalier. La localité est un centre névralgique pour des réseaux illégaux

en découle prospère grâce à l'instabilité persistante, aux rivalités ethniques et à l'absence d'un solide contrôle étatique. Cette économie parallèle rend difficile toute tentative de pacification ou de stabilisation durable, alimentant un cercle vicieux d'insécurité dans la région.

Défis géographiques et militaires Outre les menaces posées par les groupes armés, les défis géographiques de Tinzaouatène constituent une contrainte majeure pour l'armée malienne. La région est caractérisée par un terrain désertique parsemé de rochers et de grottes, favorable aux embuscades et aux tactiques de guérilla. Les conditions climatiques extrêmes, telles que les tempêtes de sable, compliquent davantage les opérations militaires, réduisant la visibilité et la mobilité des troupes. Malgré ces obstacles, l'armée a intensifié ses opérations dans les localités avoisinantes, comme In-Tifirkit, Tin-Essako, Inakarot et En-Azer-raf, probablement dans le but de sécuriser la zone et de pré-

Tinzaouatène n'est pas simplement une zone de conflit ; c'est un carrefour stratégique où se croisent ambitions militaires, trafics illégaux et enjeux géopolitiques.

naît déjà des opérations dans cette localité. Ce qui avait permis en décembre 2023 la neutralisation de Hassan Ag Fagaga, un ancien militaire devenu figure centrale de la rébellion qui s'était réfugié à Tinzaouatène après avoir été délogé de Kidal. Cette localité est ainsi devenue un point focal dans la lutte entre l'armée malienne et les groupes armés, avec une intensification des opérations militaires et des enjeux géopolitiques dans la région.

Contrebande et trafics illégaux Tinzaouatène est stratégique non seulement pour des raisons militaires, mais

de drogue, d'armes, d'or et même d'êtres humains, avec des migrants qui s'y trouvent dans le but de rallier l'Algérie puis de rejoindre les côtes européennes. Les groupes armés qui contrôlent ces routes imposent des taxes sur les marchandises transitant par la région, utilisant ces revenus pour financer leurs activités et renforcer leur emprise sur le territoire. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), cette zone est l'un des principaux points de transit pour la cocaïne en provenance d'Amérique latine destinée aux marchés européens. L'économie souterraine qui

parer une offensive coordonnée. Pour certains observateurs, ces efforts soulignent la volonté des autorités de réaffirmer la souveraineté sur une zone stratégique pour la sécurité et de couper les routes de contrebande reliant le Mali à l'Algérie et au Niger.

Enjeux géopolitiques et implications internationales L'implication d'acteurs internationaux rend la situation à Tinzaouatène encore plus complexe. L'Algérie a renforcé sa présence militaire et intensifié sa surveillance le long de la frontière pour, dit-elle, prévenir toute incursion d'éléments armés sur son territoire. Et les tensions diplomatiques actuelles entre Alger et Bamako compliquent une éventuelle coopération sécuritaire. De plus, le rôle de l'Ukraine a ajouté une nouvelle dimension géopolitique au conflit. Le Mali a rompu ses relations diplomatiques avec ce pays en août dernier, accusant Kiev d'avoir

soutenu les rebelles lors des affrontements de juillet. Le gouvernement malien a qualifié cette aide présumée de « soutien au terrorisme international ». Cette situation démontre comment les rivalités géopolitiques à l'échelle mondiale se répercutent sur les conflits régionaux. Il est donc clair que Tinzaouatène incarne bien plus qu'une simple zone de conflit au Mali. Elle représente une intersection complexe où se mêlent contrebande, ambitions géopolitiques et luttes pour le contrôle territorial. Chaque acteur - local ou international - y voit une opportunité d'exploiter l'instabilité pour ses propres intérêts économiques et stratégiques. La reconquête de cette localité par l'armée malienne ne relève pas uniquement d'une question de souveraineté nationale, mais aussi de la nécessité de stabiliser une zone clé pour freiner les flux de commerce illicite et renforcer l'influence de l'État. ■



MOHAMED MAÏGA

« Le Mali ne peut pas organiser des élections dans les circonstances actuelles »

Face à l'instabilité persistante au Mali, Mohamed Maïga, consultant - expert en Politiques sociales et territoriales, fondateur du cabinet Aliber Conseil, explique pourquoi les conditions actuelles ne permettent pas d'organiser l'élection présidentielle. Il explore les raisons de ce report, ses implications pour la transition politique et les réformes nécessaires pour stabiliser le pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Quel est votre point de vue sur la décision des autorités de reporter l'élection présidentielle prévue pour février 2024 ?

L'instabilité généralisée et l'insécurité au Mali rendent impossible l'organisation d'élections pour l'instant. Les ressources manquent et le fichier électoral n'est pas fiable. Avant de parler d'élections, les autorités doivent se concentrer sur la stabilisation politique et la mobilisation des fonds nécessaires.

Comment interprétez-vous l'absence d'une nouvelle date pour cette élection, malgré les engagements des autorités de la Transition ?

La lutte contre le terrorisme et la rébellion reste active, rendant difficile l'établissement d'une nouvelle date. Un dialogue constructif avec les acteurs locaux est essentiel pour avancer et le Mali doit éviter de devenir un terrain d'affrontement pour les puissances étrangères.

Quels sont les impacts immédiats de ce report sur la transition politique et sur la crédibilité des autorités aux yeux de la population et des acteurs internationaux ?

La crise actuelle nécessite des solutions durables. La crédibilité des autorités devrait se juger sur leurs efforts pour sécuriser le pays et apaiser le climat politique plutôt que sur le seul report des élections. Les acteurs internationaux doivent comprendre cette approche dans un contexte mondial tendu.

Comment ce report influence-t-il les relations du Mali avec la communauté internationale en général ?

La communauté internationale traverse une crise et n'accorde pas une priorité aux élections maliennes. Le Mali doit viser un compromis interne pour assurer une transition politique stable, sans se laisser influencer par des pressions extérieures.

Quelles réformes institutionnelles et politiques seraient nécessaires pour favoriser un retour à une gouvernance démocratique stable ?

La nouvelle Constitution est un bon point de départ. Sa mise en œuvre, la lutte contre la corruption et la décentralisation seront déterminantes pour offrir des services publics efficaces aux populations locales. La stabilité reposera sur l'accès des citoyens à ces services. ■

Hébergez votre **messagerie** dans nos serveurs.

20 28 00 00
www.afribone.com

COTON AFRICAIN : LA TRANSFORMATION RESTE FAIBLE

La Journée mondiale du coton a été célébrée le lundi 7 octobre 2024 dans un contexte toujours marqué par une faible capacité de transformation en Afrique et des productions vulnérables aux effets du changement climatique. Les acteurs, réunis pendant deux jours, doivent donc envisager des solutions pour améliorer la rentabilité et inscrire dans la durabilité la production, menacée par d'autres spéculations.

FATOUMATA MAGUIRAGA

L'apparition des jassides lors de la campagne agricole 2022-2023 dans la plupart des pays producteurs de coton, en Afrique de l'Ouest notamment, a entraîné une baisse drastique de la production. Cette contrainte s'est ajoutée au coût élevé des intrants et à l'appauvrissement des sols. Ces difficultés ont favorisé l'émergence de cultures concurrentes au coton, comme le maïs, l'arachide ou encore le sésame. Le cadre de réflexion que constitue cette rencontre annuelle doit donc permettre de trouver des solutions aux défis liés à la transformation et à la commercialisation de ce produit d'exportation.

Booster la transformation « Aujourd'hui, seulement 10% du coton est transformé en Afrique. Le défi, c'est que d'ici 2035 50% de la production de coton de l'Afrique soit transformée sur le continent », a indiqué le ministre béninois du Commerce et de l'Industrie. À l'instar des autres pays producteurs, le Mali transforme également une faible partie



Ouverture de la journée mondiale du coton à Cotonou, le 7 octobre 2024.

de sa production, estimée à environ 2%. Après plusieurs années d'arrêt, la Compagnie malienne des textiles (COMATEX), la principale unité industrielle dans le domaine, est en phase de relance. Le Mali, après les pertes subies suite à l'invasion des jassides en 2022, a regagné sa première place en Afrique, avec une production de 690 000 tonnes. Pour la campagne 2024 - 2025, le pays prévoit une production de 765 000 tonnes de coton graine, soit une hausse de 11% par rapport à la campagne précédente. Les autorités ont également annoncé une augmentation du prix au producteur à

300 francs CFA le kilogramme, contre 295 francs lors de la dernière campagne. Parmi les mesures incitatives également annoncées, le maintien des subventions sur les intrants, ramenant le prix d'un sac de 50 kg d'engrais minéral à 14 000 francs CFA contre 19 000 francs antérieurement. Ces mesures n'occultent cependant pas les difficultés de la filière, dont les acteurs continuent de souffrir. Le retard observé dans le paiement de la production, ainsi que la faible disponibilité de l'engrais, ont entravé le démarrage de la saison pour beaucoup de producteurs. Reste à savoir si la campagne, tardive mais marquée par des pluies abondantes, aura un impact positif sur la filière. ■

EN BREF

BUSINESS READY : LE NOUVEAU BAROMÈTRE DU CLIMAT DES AFFAIRES

Le Groupe de la Banque mondiale a publié le 3 octobre 2024 la première édition de son rapport Business Ready. Le document propose une évaluation plus équilibrée de l'environnement des affaires dans le monde. Business Ready remplace le projet Doing Business, en vigueur de 2002 à 2021. Le nouveau projet évalue les entreprises sur la base de 10 indicateurs, contre 12 pour Doing Business. Ces indicateurs tiennent compte du cycle de vie de l'entreprise aussi bien en milieu rural qu'urbain. Ils couvrent des aspects allant de la création de l'entreprise à son implantation, en passant par les services d'utilité publique, l'emploi, les services financiers et le règlement des litiges. Pour chaque indicateur, la qualité de la réglementation et des services publics, l'efficacité des entreprises et des marchés, ainsi que le coût et les délais des services sont évalués. Le présent rapport a évalué le climat des affaires dans 50 économies. Il fournit un ensemble de données, avec environ 1 200 indicateurs pour chaque économie, afin d'identifier les domaines à améliorer et les réformes à envisager. D'ici 2026, Business Ready couvrira environ 180 pays. Dans la plupart des économies évaluées, la qualité du cadre réglementaire est supérieure à celle des services publics fournis pour favoriser le respect des dispositions par les entreprises. ■ F.M

nés à un niveau de bancabilité et présentés lors du Forum sur le développement économique du Comté de Kisumu et de la Région du Lac Hub, au Kenya, du 25 au 28 novembre 2024. Ce forum est l'étape convenue pour mesurer la volonté commune des participants à la table ronde de passer des engagements pris lors des conférences à l'action concrète sur le terrain. ■

Table ronde USA - Afrique des investisseurs Une étape vers la concrétisation

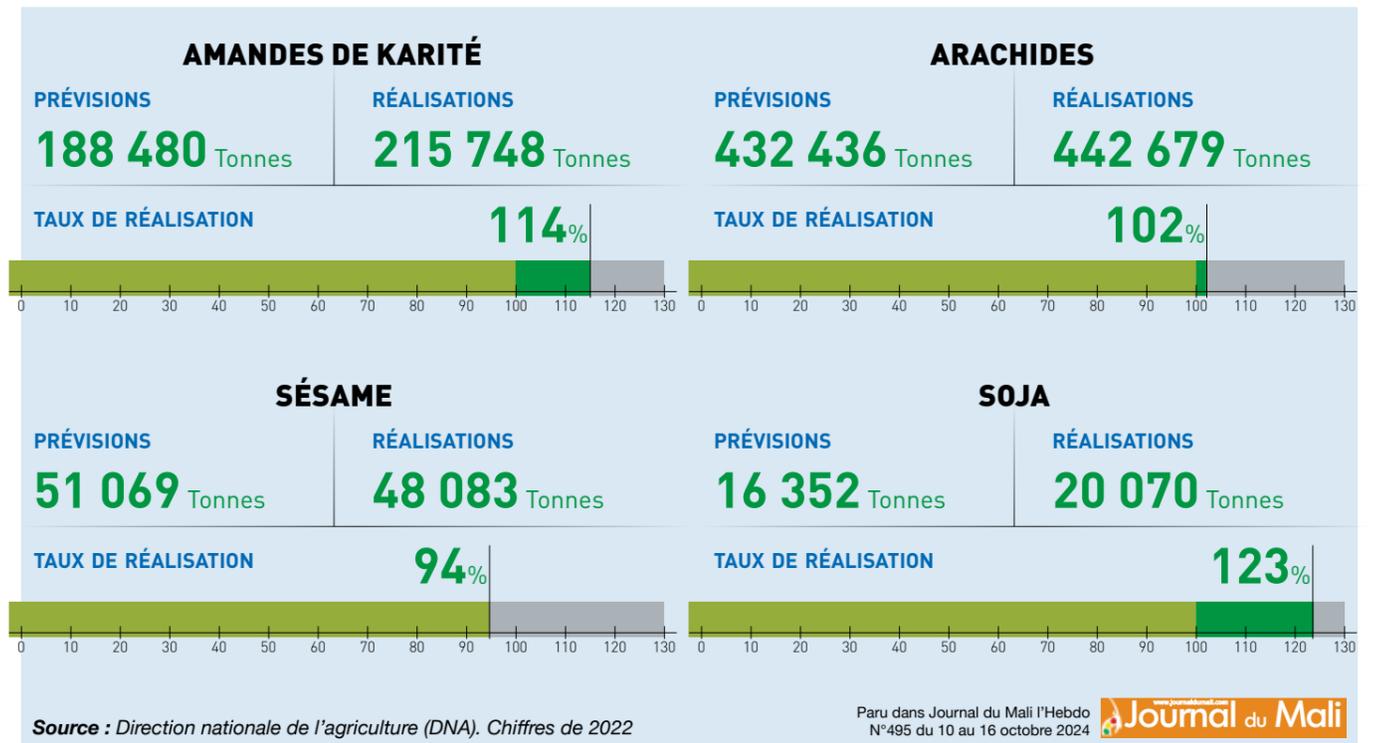
Tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, la table ronde USA - Afrique des investisseurs municipaux et sous-souverains des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU) a réuni des représentants des gouvernements nationaux et sous-souverains, des banques de développement, des agences de coopération et des investisseurs. L'invité d'honneur de cette rencontre, le Maire de New York Eric Adams, a souligné

la dynamique positive visant à renforcer les liens économiques et socioculturels entre les villes africaines et de nombreuses villes américaines dirigées par des Afro-Américains. Il s'est engagé à faire de New York une plaque tournante pour les investisseurs en Afrique, en tirant parti de l'importante diaspora africaine vivant dans la ville. L'une des sessions de cette rencontre s'est concentrée sur l'Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Inves-

tissement (ATIA), une structure ad hoc initiée par CGLU Afrique dans le but de déployer des investissements dans les villes africaines et les gouvernements sous-souverains afin d'améliorer leur capacité à créer de la richesse et des emplois décents. L'évaluation des risques de l'ATIA s'est achevée grâce au soutien de l'Agence des Nations Unies pour le Développement (UNCDF). Les participants à la session ont convenu d'identifier au moins deux à trois projets qui seront ame-

Arachide, karité, sésame, soja Les chiffres derrière l'interdiction

Le gouvernement a suspendu, le 3 octobre 2024, l'exportation brute de certains produits agricoles afin de favoriser les industries locales. Cette infographie vous dévoile les volumes en jeu.



La Ronde des Femmes
Mussow Ka Blô

CHAQUE VENDREDI
20H20

TMT
La télé qui vous allume !

CANAL+ 4/233 | MALIVISION 244

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION : 730 MILLIONS D'HUMAINS SOUFFRENT DE LA FAIM

La Journée mondiale de l'alimentation sera célébrée le 16 octobre 2024. Le thème de cette édition, « Le droit aux aliments au service d'une vie et d'un avenir meilleurs », vise à concrétiser l'accès à des aliments sains et abordables pour tous.

FATOUmata MAGUIRAGA



Plus de 2 milliards de personnes n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement.

Selon le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'agriculture produit actuellement plus de denrées qu'il n'en faut pour nourrir toute la population mondiale. Malgré cette réalité, environ 730 millions de personnes souffrent de la faim en raison de catastrophes, naturelles ou causées par l'homme, telles que les conflits, les dérèglements climatiques, les inégalités et les récessions économiques. Ce paradoxe illustre les défis et les inégalités auxquels fait face l'accès universel à une alimentation saine et diversifiée. À travers le monde, plus de 2,8 milliards de personnes n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement, ce qui constitue l'une des principales causes de malnutrition. À l'échelle planétaire, 13% des denrées alimentaires, d'une valeur estimée à 400 milliards de dollars,

sont perdues entre la récolte et la mise en vente. En outre, 19% supplémentaires sont gaspillés lors de la vente au détail et par les consommateurs. Par ailleurs, bien que 6 000 espèces végétales aient été cultivées, 9 d'entre elles représentent à elles seules 66% de la production totale. Concomitamment, un tiers des stocks de poissons sont surexploités et 29% des races locales de bétail sont menacées d'extinction.

« À travers le monde, plus de 2,8 milliards de personnes n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement, ce qui constitue l'une des principales causes de malnutrition. »

L'insécurité, un facteur déterminant Au Mali, l'insécurité constitue depuis plusieurs années un facteur aggravant de la situation alimentaire et

nutritionnelle, surtout pour les enfants. Dans les camps de personnes déplacées à Gao, le taux de malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois est estimé à 30,1%, selon Action contre la Faim (ACF). Parallèlement, la malnutrition aiguë sévère est passée de 4,2% l'année dernière à 11% cette année. Selon l'ONU, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë de juin 2023 à mai 2024 atteindrait 1,5 million. Le Directeur Pays d'ACF le souligne : « cette crise nécessite une réponse globale qui s'attaque à la fois aux besoins immédiats et structurels, y compris l'amélioration de la sécurité alimentaire, le renforcement des systèmes de santé, l'accès à l'eau et la promotion des pratiques d'hygiène et de nutrition ». En plus des conflits, l'insécurité alimentaire, le manque d'accès aux services de santé, la pauvreté, les déplacements forcés et l'absence de

connaissances sur les bonnes pratiques nutritionnelles continuent d'expliquer la persistance des niveaux élevés de malnutrition. ■

EN BREF

ENSEIGNEMENT : LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION DÉVOIENT LEURS DIFFÉRENDS AVEC LE GOUVERNEMENT

Les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 ont organisé, le mardi 8 octobre à Bamako, une conférence de presse sur les différends qui les opposent au gouvernement et sur les différentes mesures qu'ils comptent mettre en place pour y remédier. Dans son intervention, Ousmane Almoudou, Porte-parole de la Synergie des syndicats d'enseignants, a d'abord rappelé toutes les actions entreprises par le regroupement afin de résoudre les différentes problématiques. Des tentatives qui, déplore-t-il, se sont malheureusement soldées par un échec. Il a ensuite rappelé les points non exécutés du procès-verbal de 2019 et de celui de 2022. Le premier document était un PV de conciliation. Sur les 9 points de la conciliation, seulement 5 ont été réalisés et 4 autres sont en attente. Il s'agit de la régularisation de la situation administrative et financière des sortants de l'ENSUP (Nouvelle formule) ainsi que des autres grandes écoles, de l'accès des enseignants fonctionnaires des collectivités aux services centraux, de l'intégration dans le corps des enseignants du personnel non enseignant en classe et de l'organisation des élections professionnelles. Concernant le PV du 13 décembre 2022, la question de la prime spéciale pour les enseignants persiste. D'autres revendications ont été mises sur le tapis, notamment la question des heures supplémentaires et des frais d'encadrement, les autorisations de participation au concours, la gestion des détenteurs de licence, l'enrôlement des enseignants et la mutation nationale. Parmi les actions envisagées, la Synergie prévoit une Assemblée générale commune dès la rentrée et le dépôt d'un préavis de grève, mais reste toutefois ouverte au dialogue. ■

BURKINA FASO : LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COMMUNICATION SUSPEND LA VOA

Le Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso (CSC) a interdit, le 7 octobre 2024, la diffusion des programmes de la Voix de l'Amérique (VOA) pour une période de trois mois. La décision fait suite à la diffusion d'une émission jugée susceptible de saper le moral des forces armées burkinabè et maliennes, selon l'Agence d'Information du Burkina (AIB).

FATOUmata MAGUIRAGA



La suspension des médias internationaux continue.

À en croire l'AIB, qui cite le CSC, dans l'émission Washington Forum du 19 septembre 2024, un débat diffusé par la VOA, en simultané sur la radio privée burkinabè Ouaga FM, a présenté de « graves manquements ». L'un des intervenants y aurait qualifié l'attaque du 17 septembre à Bamako de « courageuse ». Toujours selon les analyses de cet intervenant, se référant à l'attaque terroriste du 23 août 2024 à Barsalogo, au Burkina Faso, il a été suggéré qu'aucune mesure significative n'a été prise sur le plan sécuritaire par les forces combat-

tantes. L'AIB rapporte également qu'un bilan de cette attaque a été avancé « sans aucune source crédible, afin de prétendre à un soi-disant échec des autorités de la transition ».

Suspensions similaires Cette suspension concerne également la « synchronisation des médias nationaux avec les médias étrangers jusqu'à nouvel ordre ». Déjà, en avril 2024, la VOA avait subi une suspension de deux semaines, après la diffusion d'un rapport de Human Rights Watch qui accusait l'armée burkinabè d'exactions. Cette

nouvelle suspension intervient quelques jours après le retrait des cinq fréquences de Radio France Internationale (RFI). En avril 2022, la Haute Autorité de la Communication au Mali (HAC) avait procédé au retrait définitif de l'autorisation d'établissement et d'exploitation du service de RFI et de France 24, deux organes du groupe France Médias Monde. Lors de sujets diffusés les 14 et 15 mars 2022, RFI avait donné la parole à des victimes présumées des soldats maliens et de leurs alliés russes. En février 2024, la HAC avait également suspendu la chaîne France 2 pour « manquements graves à l'éthique et à la déontologie journalistique, ainsi qu'une apologie du terrorisme ». En août 2024, l'autorité de régulation avait suspendu la télévision LCI des bouquets de tous les distributeurs de services de radiodiffusion sonore ou télévisuelle autorisés au Mali pour une période de deux mois, pour « fausses accusations » portées par un consultant de la chaîne contre l'armée malienne et ses alliés russes. En septembre 2024, la suspension de TV5 Monde a porté à cinq le nombre de médias français sanctionnés au Mali. Ces suspensions s'inscrivent dans un contexte marqué par l'intensification de la lutte contre le terrorisme qui sévit depuis une dizaine d'années dans le Sahel. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS : L'OURAGAN MILTON MENACE LA FLORIDE

Les autorités américaines ont préconisé des évacuations urgentes avant l'arrivée de l'ouragan Milton, considéré comme le pire depuis un siècle. Décrit comme extrêmement dangereux par le Centre National des Ouragans (NHC), il était attendu dans la nuit de mercredi à jeudi sur la côte de la Floride. Cet ouragan de catégorie 5 pourrait être la pire tempête jamais enregistrée dans cet État, selon le Président américain. Lors d'un appel le 7 octobre 2024 aux habitants, les autorités locales ont tiré la sonnette d'alarme. « Si vous restez, vous allez mourir, » a averti la Maire de Tampa, la ville la plus peuplée de Floride. L'ouragan devait frapper les côtes entre le 9 et le 10 octobre 2024, avec des rafales de vent pouvant atteindre 285 km/h. Le responsable du NHC a rappelé que la pression au centre de l'œil de l'ouragan a atteint 897 hectopascals, plaçant 51 des 67 comtés de l'État de Floride sous un décret d'urgence. Les ordres d'évacuation ont entraîné d'énormes bouchons. ■ **FM**

ÉCHOS DES RÉGIONS

TOMBOUCTOU : ATTAQUES TERRORISTES REPOUSSÉES

Dans une note d'information publiée le 8 octobre 2024, les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont annoncé avoir repoussé des attaques terroristes à Tombouctou et à Ber. Ces attaques, survenues le 6 octobre, visaient le poste de sécurité de Ber ainsi que la ville de Tombouctou, où des tirs d'obus ont été rapportés. Les FAMA ont également détruit une partie de la logistique ennemie et saisi un important arsenal comprenant des armes lourdes, des munitions, de la drogue et des équipements de communication. Dans leur fuite, les survivants ont été poursuivis et neutralisés par les FAMA, selon l'État-major général des armées. Toujours dans la même publication, l'État-major a informé la population de la neutralisation de deux colonnes de véhicules : l'une transportant des terroristes armés et l'autre de grandes quantités de munitions, au sud-ouest de Douaya, dans la région de Tombouctou. ■

AIGLES : BATTRE LES DJURTUS POUR ENTREVOIR LA QUALIFICATION

Avec quatre points obtenus lors des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2025 en septembre dernier, les Aigles du Mali affrontent, ce vendredi 11 octobre, à Bamako les Djurtus de la Guinée-Bissau, avant de se rendre à Bissau, le 15 octobre, pour le match retour. Une double victoire lors de ces deux rencontres permettrait aux Aigles de faire un grand pas vers la qualification.

MOHAMED KENOUI



Les Aigles doivent impérativement gagner pour espérer une qualification à la CAN 2025.

Ces deux confrontations dans le groupe I, correspondant aux 3e et 4e journées, seront cruciales dans la course à la qualification. Les deux leaders, le Mozambique et le Mali, se livreront un duel à distance pour la première place du groupe.

Pour les Aigles, l'objectif est clair : s'imposer face aux Djurtus de la Guinée-Bissau à domicile comme à l'extérieur. Cependant, même avec dix points au compteur, ils devront espérer un faux pas du Mozambique contre l'Eswatini ou une meilleure différence de buts pour prendre la tête du groupe.

CHAN 2024 Duel de voisins entre le Mali et la Mauritanie

La Confédération Africaine de Football (CAF) a procédé le mercredi 9 octobre, au tirage au sort des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024. Dans la Zone UFOA A, les Aigles locaux du Mali devront affronter les Mourabitounes locaux de la Mauritanie pour se qualifier. Le match aller est prévu entre le 20 et le 22 décembre prochain à Nouakchott, suivi du match retour à Bamako une semaine plus tard, entre le 27 et le 29 décembre. Le vainqueur de cette double confrontation obtiendra son billet pour la phase finale du CHAN 2024, qui se tiendra du 1er au 28 février 2025, dans trois pays hôtes : le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Cette 8ème édition du CHAN se jouera avec 19 participants. Le Mali avait atteint la finale de la compétition en 2016 et en 2021, mais lors de la dernière édition en Algérie les Aigles ont été éliminés dès la phase de groupes. ■

M.K



Une équipe renforcée Pour cette double confrontation décisive contre la Guinée-Bissau, le sélectionneur national Tom Saintfiet a convoqué 24 joueurs, dont la plupart étaient déjà présents en septembre. Le technicien belge peut également compter sur le retour de certains éléments clés absents lors des matchs contre le Mozambique et l'Eswatini. Parmi eux figurent Amadou Haidara, Ibrahim Sissoko, Lassine Sinayoko, Nene Dorgeles et El Bilal Touré. Ces renforts offensifs seront bénéfiques à une équipe des Aigles en manque de créativité et d'efficacité devant le but. Dans le milieu de terrain, Yves Bissouma, le nouveau capitaine des Aigles en l'absence d'Hamari Traoré, devrait à nouveau être le meneur de jeu dans le dispositif de Tom Saintfiet. Concernant Kamory Doumbia, qui est encore absent de la liste, l'entraîneur a expliqué : « Il a été longtemps blessé. Il n'a pas encore joué 90 minutes avec son club et débute toujours sur le banc. Pour le moment, Yves Bissouma et Mamadou Sangaré font du bon travail et nous n'avons pas besoin de trois joueurs dans la même position ».

Réunis au complet à Kabala depuis mardi, les Aigles finalisent leur préparation. Toute l'équipe est consciente que, pour le premier acte ce vendredi 11 octobre au Stade du 26 Mars, aucune contre-performance n'est permise. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

Sans poste depuis son départ de Liverpool à la fin de la saison dernière, **Jürgen Klopp** va devenir le nouveau responsable du football au sein du groupe Red Bull. Selon plusieurs médias allemands, le technicien allemand de 57 ans aurait déjà signé un contrat à long terme avec le groupe autrichien et devrait officiellement prendre ses fonctions le 1er janvier 2025.

Wissam Ben Yedder a été convoqué mardi devant le tribunal correctionnel de Nice pour une audience prévue le 27 décembre prochain. L'ancien capitaine de l'AS Monaco et international français est poursuivi pour des "violences psychologiques ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours" sur son épouse, avec laquelle il est en instance de divorce.

BIENNALE AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE : LA 14ÈME ÉDITION LANCÉE

La cérémonie de lancement de la 14ème édition des Rencontres de Bamako / Biennale africaine de la photographie s'est tenue le 4 octobre, au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), présidée par le ministre de la Culture, Andogoly Guindo.

FATOUA CISSÉ



Igo Diarra, le Commissaire général de la biennale de la photographie de Bamako devant le public.

Le thème choisi pour cette édition est « Kuma », qui signifie « Parole » en bamanankan. L'événement est prévu du 16 novembre 2024 au 16 janvier 2025 et regroupera une trentaine d'artistes venus d'Afrique et de la diaspora. Créées en 1994 sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré, les Biennales de Bamako se sont imposées au fil des ans dans l'agenda photographique à l'échelle du continent. Véritable plateforme de visibilité pour les artistes photographes et vidéastes d'Afrique et de sa diaspora, elles

ont contribué à développer la carrière de nombre d'entre eux et permis à certains d'acquérir un statut international, voire mondial. Elles participent ainsi à la fois à la reconnaissance et à la consécration de la photographie africaine. Cette année, plusieurs sites ont été retenus pour les expositions des photographies des différents lauréats, notamment le Musée National, le Palais de la Culture, le Musée du District, etc. Plus de 300 professionnels et une centaine de journalistes sont attendus. Parmi les 30 artistes sélectionnés sur plus

de 500 candidatures figurent 4 Maliens, dont 2 femmes.

Des discours forts Dans son discours d'introduction, le ministre Guindo a expliqué le choix du mot « Kuma » comme thème principal de cette édition. Pour lui, « le choix du mot Kuma peut paraître étrange, mais c'est dans ce paradoxe que réside l'intérêt. La photographie parle sans mots. En observant et par la sensation, il est aisé de comprendre tout le langage qui y est déroulé ». De son côté, Lassina Igo Diarra, Directeur artistique de cette 14ème édition, a ajouté : « l'inspiration du mot Kuma est venue parce que nous avons estimé qu'il n'y avait pas assez de discours forts du continent africain, aussi bien en Afrique que dans le reste du monde. C'est par rapport à ce manque de voix que nous avons choisi le mot Kuma, pour que la voix de l'Afrique porte dans le monde et en Afrique ».

Lors de cette cérémonie, le Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement, à travers son porte-parole Amadou Dagamaissa, a exprimé sa volonté de voir revenir la parole aux mains des Niamakalaw afin de préserver la paix dans nos sociétés. Pour cette édition, l'artiste malien Salif Keïta a été choisi comme Ambassadeur. ■

INFO PEOPLE

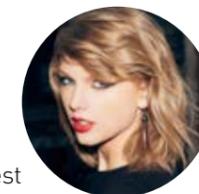
KS BLOOM CRITIQUÉ PAR LES FANS DE DJ ARAFAT



Le chanteur ivoirien KS Bloom fait face à une vague de critiques des fans de DJ Arafat, surnommés les "Chinois". Ils l'accusent d'avoir indirectement qualifié leur idole d'"athée" dans sa nouvelle chanson, "Léo Sama", qu'ils interprètent comme une allusion à DJ Arafat. La phrase controversée de KS Bloom, "N'oublions pas l'essentiel, c'est Dieu le plus important", est perçue comme une critique implicite de la foi religieuse de leur idole. Les "Chinois" estiment que parler ainsi du Daishi est un manque de respect envers sa mémoire et son héritage. Leur réaction souligne l'attachement profond à DJ Arafat et leur refus de toute critique à son encontre.



TAYLOR SWIFT : LA CHANTEUSE LA PLUS RICHE DU MONDE



Taylor Swift est désormais la chanteuse la plus riche du monde, selon le classement du magazine économique "Forbes". Avec une fortune estimée à 1,6 milliard de dollars, elle dépasse Rihanna, dont la richesse atteint 1,4 milliard de dollars. Swift a atteint ce statut de milliardaire en 2023, principalement grâce aux revenus de sa tournée mondiale "Eras Tour". Cependant, elle n'est pas l'artiste musicienne la plus riche, ce titre appartenant à Jay-Z avec 2,5 milliards de dollars. Taylor Swift est également la seule chanteuse à devenir milliardaire grâce aux ventes de ses albums et aux revenus de ses concerts, renforçant ainsi sa position dominante dans l'industrie musicale.

Journal du Mali
l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Stagiaire :
Fatouma CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



SPÉCIAL QUIZ

Aime
Aime le Post

Abonne toi
Abonne toi à notre
page Facebook

Commente
Indique ta réponse
en commentaire

Des surprises à gagner

Jouez du 14 au 18/10/24



CONGO